

le journal vidéo

Une pratique active
de communication
à l'école,
avec des enfants de
travailleurs immigrés

Micheline MAURICE

B.E.L.C. mai 1981

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

LE JOURNAL VIDEO

une pratique active de communication
dans une école avec des enfants
de travailleurs immigrés...

Micheline MAURICE

B.E.L.C, mai 1981

LE JOURNAL VIDEO

Une pratique active de communication dans une école, avec des enfants de travailleurs immigrés.

L'action a été menée par :

- Des élèves du CM2 et du CE2 de l'Ecole du Port de Gennevilliers
- Des élèves du CES Guy Moquet de Gennevilliers
- Deux instituteurs de l'Ecole du Port : Jean-Paul SAVARD
Jean-Claude SCHELLEY
- Deux animateurs - Chercheurs : Ahmed KHEDER (U. Paris 7)
Micheline MAURICE (B.E.L.C.)

Cette brochure a été réalisé par

Rédaction - Micheline MAURICE

Mise en pages - fabrication

- Annette LAUGEROTTE
- Dominique BATTINI
- Annick MOCUDE

LE JOURNAL VIDEO ⁽¹⁾

Parmi les différentes expériences menées au B.E.L.C. depuis plusieurs années (2), une pratique vidéo s'élabore, se systématisé, celle du JOURNAL VIDEO, qui à partir d'une institution éducative, vise à créer un réseau de communication active dans l'Ecole et le quartier.

Cette pratique est instaurée dans une école primaire, l'Ecole du Port de Gennevilliers (3) à partir du mois de janvier 1981.

Ce qui est présenté dans cette brochure, ce sont les fondements de cette pratique vidéo, une description de quelques moments importants de l'expérience et un aperçu sur les problèmes rencontrés.

De quoi s'agit-il ?

-
- (1) Ce texte est à paraître in "LA VIDEO POUR QUOI FAIRE. VIDEO, ANIMATION ET COMMUNICATION dans un STAGE, UNE ECOLE..." ouvrage Collectif. Ed P.U.F. (à paraître en avril 1982)
- (2) cf P. LOWY, M. MAURICE, G. PHILIPP : "VIDEO et FORMATION" Brochure B.E.L.C. 1977
- (3) L'Ecole du Port de Gennevilliers. Il s'agit d'une école primaire départementale, située dans une cité de transit où vit une centaine de familles de travailleurs immigrés d'origine maghrébine. Notre intervention dans cette école s'est faite dans le cadre d'une Recherche-Action sur le problème de "l'accueil des réalités socio-culturelles à l'école" et du lieu d'expression de l'identité culturelle des enfants de travailleurs immigrés.

I N T R O D U C T I O N

Voici le texte qui a été affiché dans l'école, après les propositions de travail faites par l'équipe intervenante (1) à l'équipe pédagogique :

Journal vidéo à l'école

o o o
o

CE QUE C'EST :

La VIDEO dans une école, c'est un peu comme "l'imprimerie"⁽²⁾, mais sous forme de télé.

Le JOURNAL VIDEO, c'est un processus de production de documents vidéo (reportages, interviews, films, etc.) engagé par les différentes personnes (enfants et adultes) qui travaillent dans l'école, et qui s'ouvrent sur un processus de diffusions et de discussions.

DES EXEMPLES

- . Un groupe d'enfants filme une discussion sur les rapports garçons/filles. Il diffuse cette production dans sa classe, ou dans une autre classe, le débat s'engage... et d'autres enfants peuvent demander la vidéo pour construire un autre message, sur leur point de vue à eux sur ce problème, ou sur un autre qui leur semble important... et ainsi de suite.
- . Les élèves d'une classe découvrent une activité qui leur plaît beaucoup. Ils voudraient montrer à d'autres (à leurs camarades, à leur famille) le plaisir ou l'intérêt ou autre chose encore qu'ils y trouvent. Ils le font.
- . Un enfant veut parler d'un événement (une fête, la fête de l'Aïd-Kébir⁽³⁾ par exemple, ou d'un problème inquiétant (la "descente des fascistes dans la Cité"). Il s'organise avec d'autres et réalise un reportage, des interviews...

(1) L'équipe intervenante : au sein de l'équipe BELC/Université Paris VII menant le projet de recherche action, il s'agit de l'équipe promotrice de l'activité JOURNAL VIDEO.

(2) L'imprimerie, cf. les techniques pédagogiques de travail collectif à partir de la production d'un Journal et l'utilisation de l'imprimerie Freinet : "Pour l'Ecole du Peuple " Maspéro BP 1971.

(3) L'Aïd-Kébir (fête du mouton) : fête de la religion musulmane célébrant l'intervention divine au moment du sacrifice d'Isaac par Abraham.

- . Un(e) maître(sse) désire se servir de la vidéo comme aide à une activité donnée, sport, théâtre, expression orale...
- . Quelqu'un décide d'utiliser la vidéo pour poser un problème concernant l'école (un désaccord pédagogique, une question de fonctionnement...).

Dans ce TRAVAIL VIDEO, les enfants et les adultes sont concernés à trois niveaux :

- ceux qui filment (les outilleurs)
- ceux qui sont filmés et/ou interviewés (les émetteurs)
- ceux qui regardent la télé et discutent avec les deux premiers (les récepteurs)

Tous sont actifs et tous peuvent être outilleurs, émetteurs et récepteurs à un moment donné. Tous sont dans une dynamique de production et de communication.

- Cette entreprise du JOURNAL VIDEO peut ainsi permettre :
 - une circulation de la communication, d'abord dans l'école, et aussi, entre l'école et la cité ⁽¹⁾ et entre l'école et d'autres établissements scolaires de la ville.
 - un travail d'organisation de l'expression des réalités vécues par les différentes personnes dans leurs différentes fonctions (élèves, maîtres, etc.) et un travail d'organisation collective
 - C'est aussi ce que chacun veut en faire.

COMMENT CA PEUT SE FAIRE ?

1) Le matériel vidéo restera en permanence à l'école (salle de l'audio-visuel) Une séance d'initiation a été organisée pour les maîtres. D'autres séances peuvent être encore faites, sur demande. Idem pour les élèves.

(1) La Cité; il s'agit de la Cité de transit du Port de Gennevilliers où habitent les enfants qui fréquentent l'école.

2) Tout le monde, à l'école (enseignants, élèves, personnel de service, personnel du G.A.P. et équipe B.E.L.C./PARIS VII; une classe entière, un groupe, un individu) peut avoir et proposer un projet vidéo (un petit ou un grand) et le réaliser (avec ou sans l'aide de l'équipe).

3) La grille d'emploi du matériel vidéo, des réalisations, des projets et des diffusions sera affichée dans l'école.

4) L'équipe intervenante (BELC/Université PARIS VII)⁽²⁾ assure une permanence un jour par semaine (le jeudi) pour gérer l'utilisation du matériel (mise à jour de la grille) et coordonner les projets

(2) L'équipe intervenante BELC/Université Paris 7 : idem page 2.

PRINCIPES, OBJECTIFS ET REALITES D'UN JOURNAL VIDEO

Il faut noter tout de suite qu'un "Journal vidéo" renvoie à des pratiques très diverses, selon l'institution dans laquelle il est promu et selon la position du promoteur.

Il n'y a pas UN modèle, il y a UNE démarche, DES objectifs et mille possibilités de réalisations.

La situation de référence ici, est la tentative amorcée dans une école primaire (l'école du Port de Gennevilliers) où la proposition de mettre en place une activité du type "journal vidéo" a été faite et où peu à peu y ont participé, de façon plus ou moins importante, des élèves (de CP, de CE1, et de CM2 en relation avec des élèves de collège) et des maîtres.

Le rôle du promoteur de cette "machine vidéo" est ici particulier dans la mesure où il s'agit d'une équipe d'intervenants extérieurs⁽¹⁾ qui a un double objectif: la mise en place ou plutôt le démarrage d'une structure d'animation telle que le "journal vidéo" et en même temps (par leur participation) la sensibilisation et la formation des enseignants à ce type d'activité et à ce qu'elle implique au niveau des structures pédagogiques, afin que l'activité puisse à moyen terme être prise en charge par l'ensemble de l'école.

Les Promoteurs sont donc ici, à la fois :

- Promoteurs du projet d'un Journal-Vidéo à l'école, c'est-à-dire présentent le dispositif et ses objectifs, impulsent et assurent le démarrage de l'activité (information des enseignants, initiation au matériel, gestion, affichage et aussi proposition de projets particuliers à telle ou telle classe intéressée, ou réponse à telle demande).

- Animateurs des groupes réalisant un projet particulier (en relation ou co-animation avec l'enseignant, dans le cas de groupes d'élèves) et des réunions de réflexion sur le déroulement de l'ensemble du projet du Journal vidéo.

(1) Intervenants extérieurs promoteurs de l'activité vidéo dans le cadre de la recherche-action BELC/Université PARIS VII.

Dans tous les cas, la pratique du Journal-Vidéo vise à engager un processus de prise de parole et de circulation de cette parole entre les différents partenaires d'une institution et d'une organisation sociale. Pour une école, entre les élèves, les enseignants, les parents, le personnel de service, les travailleurs sociaux, etc.

Les principes généraux de cette pratique sont ceux des Machines Vidéo globales.⁽¹⁾ On pourrait dire en effet que le Journal Vidéo est une sorte de MACHINE. Il y a dans ce projet d'utilisation de la vidéo, des personnes qui s'organisent autour et avec l'outil et qui sont prises dans une dynamique de production. Cet agencement des personnes et des différents éléments de l'outil (ceux qui filment, ceux qui sont filmés, la caméra et le micro; ceux qui enregistrent, la régie et/ou les magnétoscopes de montage; ceux qui visionnent, le magnétoscope-lecteur et le téléviseur) peut être appréhendé comme une machine, dans la mesure où il s'agit d'un agencement productif. Cette organisation machinique produit des images et du son, donc nécessairement du sens. Nous entendons par organisation machinique, un mode de fonctionnement des personnes impliquées dans des structures de travail telles qu'elles investissent des énergies multiples et diversifiées de l'ordre du conscient et de l'inconscient, mode que nous évoquons souvent ici par le terme de "branchements". La "machine-vidéo", c'est ce qui est produit par la circulation des énergies désirantes à travers l'agencement complexe que constituent des éléments tels que : la division technique du travail qui s'impose en fonction des différentes parties de l'outil, les compétences et les fonctions qui s'établissent à la caméra, au micro, au magnétoscope, au téléviseur, les positions, les statuts qui sont en jeu dans l'institution où se réalise le projet vidéo, le réseau social dans lequel s'inscrit cette institution, etc.⁽²⁾

(1) C'est à partir d'une analyse du processus du Faire - Faire avec l'outil Vidéo - que les diverses possibilités d'utilisation de la Vidéo sont présentées sous le titre "Les Machines Vidéo" dans "La Vidéo pour quoi Faire" ouvrage collectif (C.GIROD, J.IRLANDE, A. KEMPF, P. LOWY, M.C. MOREAU, M.MAURICE, G.PHILIPP, J.SOMBRIN, C.ZAIDMAN) Ed. P.U.F. à paraître en avril 1982.

(2) "A telle ou telle étape de l'histoire apparaît une focalisation du désir dans l'ensemble des structures; nous en proposons le repérage sous ce terme de Machine" "Félix Guattori: Psychanalyse et transversalité Ed. Maspéro 1974.

Il s'agit ici de préciser, d'illustrer ces principes et d'en entrevoir les incidences. Instauration d'une pratique de journal vidéo, réclame d'être bien clair sur les objectifs visés et sur les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre. Car il faut bien savoir que les mécanismes de "prise de parole" (qui ont à voir avec ce que l'on appelle dans les milieux pédagogiques "expression et communication actives") sont très directement liés aux mécanismes des rapports de pouvoir et des conditions sociales, économiques, politiques et culturelles - qui se jouent au niveau des institutions - qui rendent possible ou non, efficiente ou non, cette prise de parole.

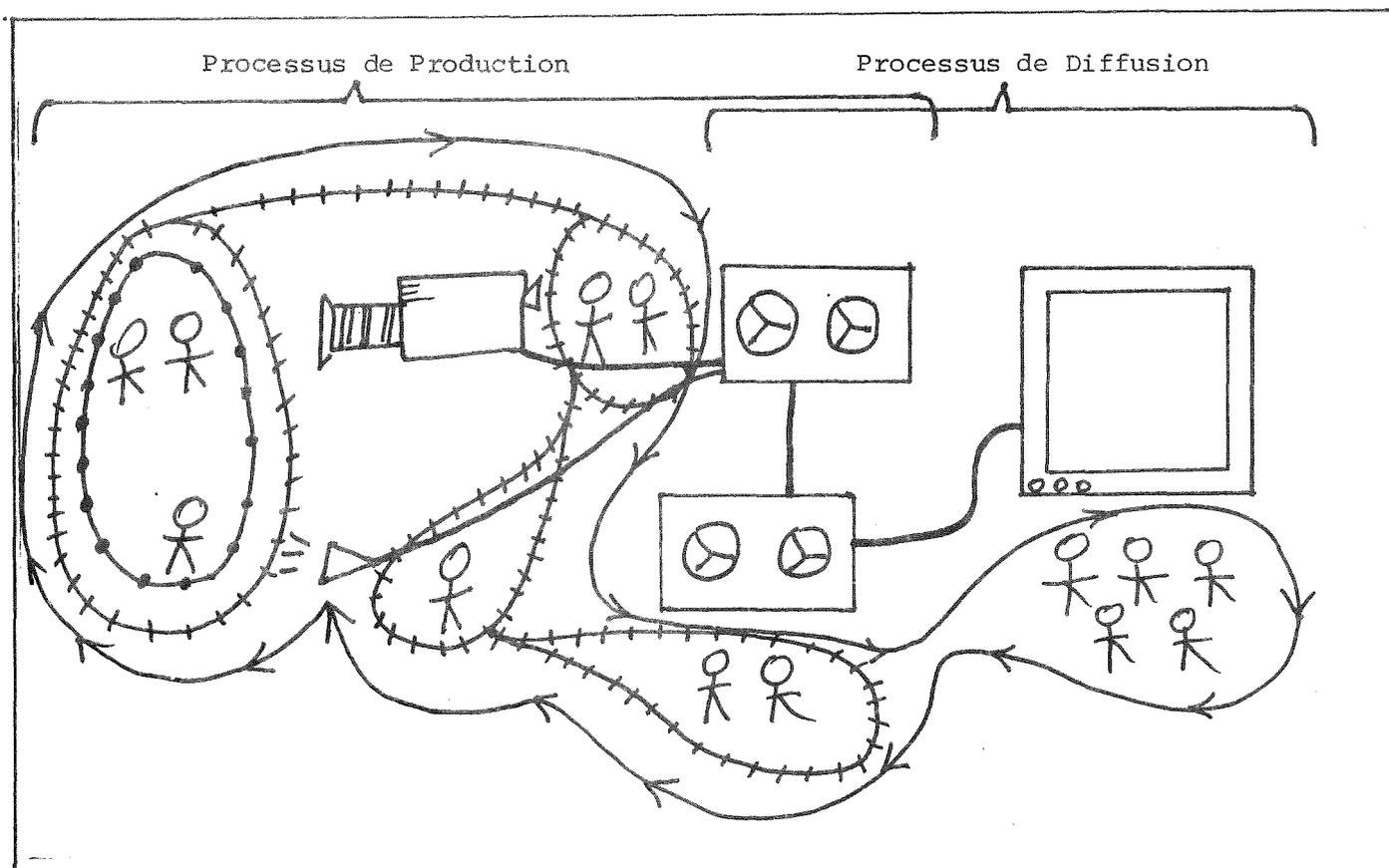
Lorsqu'on parle, ici, de "Journal, machine-vidéo à communiquer", on ne pose pas la technique comme magique, c'est-à-dire comme permettant à elle-seule d'atteindre les objectifs du Journal Vidéo. La vidéo est un outil ; le Journal Vidéo est un projet pédagogique ou social. Il ne suffit pas d'introduire un outil dans une organisation sociale pour que les rapports au désir et au pouvoir de s'exprimer se modifient.

Certes cette technique n'est pas insignifiante, elle renvoie au phénomène culturel de la "télé" ; elle est perçue d'emblée par les enfants comme "notre télé" à nous". En outre, la forme du message cadré sur le petit écran, est grande, plus grande que celle d'un texte et même d'une affiche ; et cela non seulement du fait des caractéristiques de la production - l'expression d'une réalité concentrée en quelques minutes en images et en son - mais aussi du fait des caractéristiques de la diffusion : un groupe de personnes concernées (élèves et maîtres par exemple) autour d'un poste de télé et d'une "émission" qui va engager une discussion, déjouer les silences établis, rompre les isolements et faire mener une réflexion active dans la situation donnée.

Il s'agit là d'un réel pouvoir. Permettre à des groupes d'élèves, dans une école, d'accéder à ce pouvoir, constitue un enjeu fort dans la pratique vidéo. Ce pouvoir relève des possibilités d'émergence des désirs multiples de s'exprimer et des possibilités d'acquisition d'une compétence au niveau des moyens d'expression. Car il ne s'agit pas seulement d'amener des élèves à s'exprimer, mais "à se faire entendre" à être et à avoir des interlocuteurs réels dans leur institution.

Le travail de journal vidéo est donc avant tout, un travail de décroisement entre les rôles d'émetteurs et de récepteurs, entre les fonctions de producteurs et de spectateurs, un travail au niveau du changement dans une institution.

En représentant le schéma des machines vidéo globales, de la manière suivante :



- Personnes impliquées dans la Diffusion
- +++ Personnes impliquées dans la Production
- ◆◆ Personnes impliquées dans le processus de Production dans une place particulière (ceux dont les paroles et les actes sont enregistrés et diffusés)

On peut dégager, au moins trois objectifs principaux dans une entreprise de journal vidéo :

- I) que les Producteurs soient sujets de leur Production.
- II) que les Producteurs maîtrisent le réseau de Diffusion.
- III) que les rôles, les fonctions et les espaces soient décroisés.

I, QUE LES PRODUCTEURS SOIENT SUJETS DE LEURS PRODUCTIONS

Ce point est particulièrement important lorsqu'il s'agit d'enfants (et de toute autre catégorie de personnes qui de par leur position sociale ou institutionnelle n'ont pas ou très peu de pouvoir de s'exprimer et de se faire entendre ; c'est le cas de la catégorie "élèves").

Viser cet objectif réclame un certain nombre d'étapes et d'objectifs secondaires :

Dans ce qui suit, nous allons présenter le détail de ces étapes et de ces objectifs (dans la colonne de gauche) et des récits les illustrent (dans la colonne de droite).

a) L'appropriation de l'outil

(vers l'acquisition des compétences).

Cet objectif est très important mais relativement simple à atteindre. Une séance d'initiation peut suffire à ce que les participants (enfants ou adultes) découvrent le fonctionnement du matériel (les différents éléments) et apprennent à se servir d'une caméra vidéo. Mais l'essentiel est de permettre au groupe d'apprenants "d'utiliser le matériel de façon autonome (connaître et comprendre l'ensemble des branchements, savoir l'utiliser, le ranger). Et cela se fera "en s'en servant" réellement.

°
° °
°

récits

Un groupe de six élèves du CM2 (ayant un projet, cf. ci-dessous) ont une séance d'initiation d'une heure. Un schéma dessiné au tableau représentant les branchements des différents appareils, le matériel disposé sur une table, et chaque enfant s'essayant aux branchements ; c'est le point de départ de la séance. Puis c'est l'utilisation de la caméra (mise sur pied, pour l'instant afin de centrer l'apprentissage sur la manipulation des bagues de réglage de l'objectif - zoom - mise au point. L'acquisition de la stabilité de la caméra au poing se fera plus tard). Ensuite quelques essais d'enregistrements et restitution de l'image sur le téléviseur. on voit ce qui est bon ou moins bon.

°
° °
°

Le moment du rangement est important : d'une part les enfants mémorisent les noms des appareils et leurs branchements, d'autre part, chaque enfant se responsabilise sur le portage de chaque appareil et il en sera de même lors de l'installation, pour les tournages. C'est au travers de cette division des tâches et des responsabilités que s'effectuera, au fur et à mesure de la réalisation, une appropriation collective de l'outil.



b) L'élaboration et la réalisation d'un projet. Le projet c'est le "point de départ" du journal vidéo. C'est l'idée, l'envie d'un groupe, sous-groupe ou individu, de réaliser un document vidéo et de le diffuser. Ce peut être aussi une proposition du promoteur, ou bien un projet lié à un événement survenu dans l'institution

Le développement de ce point de départ c'est-à-dire la dynamique Productions-Diffusions-Discussions ne deviendra claire pour le groupe producteur qu'après une première expérience, au cours de laquelle les participants connaîtront par eux-mêmes les différentes étapes, les enjeux, les obstacles, la stratégie, etc, d'un journal vidéo. Lors de la première expérience le groupe producteur ne peut avoir qu'une représentation abstraite de la démarche globale, celle-ci sera saisie et analysée au fur et à mesure de son déroulement.

Naissance et mise en place d'un projet...

Nous avons demandé aux élèves et au maître (M. Jean-Paul SAVARD) de la classe de CM2 de l'école du Port, s'ils étaient intéressés à faire un travail à la vidéo. Certains d'entre eux et le maître connaissaient déjà cet outil et ses possibilités puisque l'année précédente, ils avaient réalisé avec nous un reportage sur quelques jours de leur vie en classe-nature, reportage diffusé en juin 80, lors d'une fête de fin d'année à leurs camarades et à leurs familles. Nous leur faisons la proposition suivante: interviewer leurs aînés qui ont quitté l'école primaire et sont actuellement dans le 1er cycle du secondaire, au C.E.S. Deux groupes se sont constitués : l'un précise son projet : interviews d'élèves qui habitent la Cité et sont au C.E.S. Guy Moquet, l'autre propose plusieurs sujets (La Cité où ils vivent, un autre C.E.S. (le C.E.S. Pasteur), ce qui se passe dans une grande surface commerciale

Le rôle du promoteur-animateur sera de permettre que cette analyse concrète se fasse sans brûler les étapes.

Le projet, donc, au départ n'est pas global, il est essentiellement centré sur la réalisation du ou des documents. C'est ce travail de réalisation qui permettra au groupe de préciser son projet et de le développer dans la dynamique du journal vidéo.

C'est l'étape des premiers branchements; branchements diversifiés sur l'outil et branchements sur "les émetteurs" (ceux qui sont interviewés et filmés).

Branchements sur l'outil. Tous les enfants ne se branchent pas de la même façon. Ils veulent tous - et c'est bien de le permettre - être cameraman, mais très vite on peut reprérer ceux qui investissent particulièrement la tâche de faire des images, ceux qui prennent des initiatives de cadrages intéressants qui suivent ce qui se passe, qui y participent avec leur caméra et qui, par ailleurs, acquièrent vite la maîtrise des régalsges (lumière, netteté, zoom).

Le micro crée d'autres phénomènes. C'est d'abord le micro du chanteur (la vedette) ou celui du présentateur et tous le réclament, se l'arrachent; mais bientôt, en situation d'interviews réels, certains ne savent plus quoi dire et ont hâte de passer le micro à quelqu'un d'autre, parce qu'avoir le micro c'est pouvoir et avoir envie de dire quelque chose.

(u des seuls lieux de "distractions), les clochards du métro...) et retiennent finalement le projet de faire une enquête sur le C.E.S. Pasteur. Un calendrier est établi. Le 1er groupe (nommé Groupe CM2/CES Guy Moquet) commencera son travail dès la mi-février : il s'agit de préparer les questions pour les interviews, de s'initier à la vidéo et d'inviter quelques adolescents (grands frères et grandes soeurs) pour une première interview.

Le premier tournage a lieu un samedi dans les locaux de l'école du Port. Le groupe CM2 a préparé la salle, installé les appareils, décidé des roulements à la caméra ainsi que l'ordre des questions.

Au début, c'est un peu tendu, chaque enfant pose "sa question" et puis passe le micro au suivant, trop ému pour écouter vraiment la réponse ; mais bientôt l'atmosphère se détend, certains gamins "se branchent plus fort" et relancent des questions "pourquoi" "peux-tu donner un exemple ? "etc... Dans les réponses, très vite et très nettement apparaît un thème : le racisme au C.E.S. Le projet se précise alors; parti de l'idée de savoir comment se passe la scolarité au C.E.S., il devient "faire un reportage sur le racisme".

Il faut édicter des règles de fonctionnement ;

1) On ne s'arrache pas le micro ni la caméra ;

2) Quand on cesse de filmer, on s'assure qu'un autre prend la relève, et on tient la caméra jusqu'à ce qu'elle passe dans d'autres mains.

3) On ne fait jamais plusieurs opérations en même temps sur le magnétoscope.

4) Et surtout, on ne se dispute pas auprès de la machine...
Des règles d'utilisation de l'outil sont aussi des règles de fonctionnement d'un groupe en train de travailler à une réalisation.

Branchements sur les émetteurs.

C'est le début de la constitution du groupe Producteur, c'est-à-dire de la création d'un nouvel agencement : le groupe qui a démarré le projet et qui le réalise (que nous nommons "outilleurs" ou "promoteurs outilleurs") entre en contact avec d'autres (ceux qui sont interviewés, qui expriment leurs avis, leurs problèmes, leurs réalités, et que nous nommons "émetteurs"). Il s'agit donc d'une modification d'un groupe qui s'ouvre à d'autres avec qui ils vont constituer un nouveau groupe producteur. Un certain nombre de questions se poseront alors (cf. plus loin). Dans cette première phrase, la nature de ces branchements relève de la prise de contact, de l'accueil, de l'écoute.

Et un deuxième tournage s'impose, se décide : aller à la sortie du C.E.S. et interviewer d'autres élèves arabes et français. Les questions sont préparées au cours d'une séance, après re-visionnement du premier document et le mercredi suivant, l'équipe CM2 donne rendez-vous à l'équipe C.E.S. Midi, la sortie; des dizaines d'élèves s'attroupent autour de la "télé", "c'est Antenne 2 ?" "C'est la télé ?" on ⁽¹⁾ explique, Malgré le brouhaha et pour chacun à sa manière, l'information est "entendue". Les Français s'en vont assez vite. "C'est la télé des Arabes". Puis le calme se fait un peu. Les CM2, un peu débordés, arrivent malgré tout à poser leurs questions (essentiellement sur l'injustice, sur les relations avec les Français et les profs). Un rendez-vous est pris avec les élèves du CES concernés (les interviewés ou "émetteurs") pour un visionnement des deux documents (respectivement 20 mm et 15mm afin de décider du montage et de la suite c'est-à-dire de la diffusion : A qui ? Pourquoi ? Comment ?



(1) Les animateurs (Ahmed Kheder et Micheline Maurice).

Dans le groupe qui réalise le projet (outilleurs) on peut s'attendre à deux types d'enjeux. L'un est de l'ordre de la réalisation matérielle des documents vidéo (être ceux qui s'occupent du matériel, qui savent s'en servir), l'autre est de l'ordre de la rencontre, de la découverte, de l'échange avec les "émetteurs" (être ceux qui posent les questions, et à qui on répond). En tant qu'animateur, il faut être vigilant sur l'équilibre et la répartition de ces deux enjeux dans le groupe.

° ° °
° ° °

G) Le montage et l'appropriation du message. C'est un moment très important, il s'articule autour de deux questions auxquelles les deux "groupes" (émetteurs et outilleurs) auront à répondre.

1) A QUI va-t-on s'adresser, diffuser le message ?

2) Quel message va-t-on diffuser?

Cette deuxième question se pose dès l'instant où l'expression est relativement spontanée dans les tournages. Ce qui est visé dans cette phase du travail pose un certain nombre de problèmes :

- La prise de parole et le pouvoir de contrôler le message. Il s'agit que les personnes concernées voient comment et jusqu'où elles peuvent assumer la responsabilité et le risque.
- Le pouvoir d'être et de trouver des interlocuteurs .

Pour le projet CM2/CES, deux séances ont été nécessaires et ont eu lieu pour le montage avec les six élèves du CM2, les quatre élèves participants au premier tournage, et trois autres ayant participé de façon importante au deuxième interview. Tout le monde est au clair sur les objectifs de cette séance :

- d'une part décider à qui et où (lieu institutionnel) on montre le "film". Les élèves du CES proposent de le projeter dans chacune de leur classe : quatre d'entre elles sont retenues prioritairement,

*- d'autre part, faire les coupures pour le montage. Celui-ci fonctionne de la manière suivante : lorsque quel-
qu'un pense qu'il faut faire une coupure, il dit stop ; on arrête la bande vidéo. Puis on la repasse si besoin est, on en discute et on décide.*

Il y a deux types de prise de parole dans ce travail de Journal Vidéo. L'une dans la phase précédente, que l'on peut nommer "spontanée" et qui, malgré (à cause ?) de l'outil, (de sa similitude avec la télé nationale (où les producteurs sont "non connus", "inaccessibles" et les récepteurs anonymes,)) il peut y avoir une prise de parole non maîtrisée, réactionnelle, défoulante. Les enfants parlent sans savoir précisément à qui ils s'adressent, sans savoir ce qui va être fait de leur expression, ni qui va les entendre. Bref sans se considérer comme des interlocuteurs. S'en tenir là serait déposséder les auteurs de leur propre parole, serait un viol. L'autre type de prise de parole, et qui est un objectif à atteindre ici, est celle qui relève d'un contrôle exercé par le sujet énonciateur sur son énonciation.

Le montage des rushes (images enregistrées non montées) consiste pour le groupe de personnes concernées à produire un message qui devra déclencher une discussion à laquelle ils participeront. C'est le moment d'une prise de responsabilité collective effectuée en fonction des interlocuteurs choisis (récepteurs du message et participants aux débats).

Le débat commence au montage entre les participants, pour décider de ce qui sera effacé ou retenu.

Les "censures" des paroles et des réalités qui apparaissent sur la bande vidéo, relèvent d'une analyse implicite

On prend des notes (car ce seront les animateurs qui réaliseront techniquement le montage sur le projet ainsi établi).

Les coupures décidées par consensus éliminent tout d'abord les noms de personnes mis en cause (professeurs ou élèves), puis les mots grossiers et aussi les propos trop loin du thème, ou jugés sans intérêt.

Les coupures ayant réclamé une discussion concernaient des prises de parole jugées trop violentes par certains par exemple lorsque des gamins dans la séquence tournée à la sortie du C.E.S. en réponse à la question "est-ce que les Français sont partageurs avec vous ?" se mettent à crier "tous racistes, facistes, etc.." A la majorité (non pas à l'unanimité,) les enfants décident de ne pas retenir cette séquence où les autres "déconnent", et donc risquent de se faire réprimer. Au cours de la deuxième séance, le travail de préparation pour le montage terminé, la discussion sur le racisme engagé dans "le film vidéo" se poursuit dans la salle.

Les élèves répondent alors, à leur tour à la question "est-ce que les Français sont partageurs avec vous ?" question qui avait déclenché cette violence verbale à la sortie du C.E.S., dont la séquence avait été supprimée. Leurs réponses sont alors enrichies d'exemples, d'arguments, et d'essais d'analyses. De là, les élèves tentent de définir le racisme, comment il arrive, comment on peut le combattre, s'ils se sentent eux-mêmes racistes, etc... Ce sont surtout les enfants du CM2 qui s'expriment dans ce débat (cf. plus loin)

(consensus) ou explicite (débats) que le groupe fait des mécanismes des rapports de pouvoir dans l'institution et de leur propre détermination collective à s'exprimer. Ce moment est loin d'être une formalité. Il est un moment clé. Les décisions à prendre nécessitent quelquefois des discussions assez longues où chacun apporte ses arguments, manifeste son désir de dire, ou de montrer des réalités qu'il lui importe de défendre ou de dénoncer, ou au contraire son inquiétude de provoquer chez les récepteurs des réactions négatives de répression par exemple. C'est le moment où il y a prise de conscience de la responsabilité qu'on engage ou pas, de la loi, de la force du groupe. Il peut être décidé que des éléments de ces débats soient enregistrés et fassent partie du montage.

°
° °

Au cours d'une séance de montage du reportage réalisé par le CM2, l'année précédente, en classe nature, une importante discussion avait eu lieu à propos d'une séquence où les filles dansaient une danse arabe. Toutes n'étaient pas d'accord pour la retenir. La moitié d'entre elles voulait l'effacer "j'ai la honte, si mon père me voit ! etc." Pour l'autre moitié c'était au contraire "Mon père il sera fier s'il me voit parce que je danse bien sur la musique arabe ; je le fais d'ailleurs chez moi quand il y a une fête..." Ainsi un échange s'était produit sur le rituel de la fête, leur rapport à ces danses. Mais aussi s'engageait un débat sur "à qui appartenait le droit de décider ?" puisque les garçons voulaient tous garder la séquence de la danse des filles et proposaient un vote, sûrs d'être majoritaires. Un compromis a été trouvé : Il était possible (techniquement) de ne garder de la séquence, que les images des filles d'accord pour être vues - les autres pouvaient être effacées...

°
° °
°

Décider d'une diffusion, du lieu (institutionnel) et des personnes auprès de qui elle aura lieu, permet aussi de faire s'exprimer le phénomène d'auto-censure qui peut aller parfois jusqu'à l'annulation du projet

Ainsi avec un groupe d'élèves du CE2⁽¹⁾ de l'école au fort (6 et 8 ans) qui ont travaillé dans le cadre du Journal Vidéo, et avaient inclus dans leur projet la réalisation d'une séquence sur la Cité dans laquelle ils vivent. Nous préparons le tournage (ici, il ne devait pas y avoir de montage faute de temps ; donc le tournage se préparait plus systématiquement. Compte-tenu aussi de l'âge des enfants, il réclamait plus de structuration et d'organisation). Dans ce travail de préparation, nous (l'animation) leur demandons de préciser les lieux et les personnes qu'ils désirent filmer dans la Cité. Une proposition jaillit, qui fait l'unanimité "y a toujours des boîtes aux lettres cassées" et ils expliquent "parce qu'il y en a qui les cassent ; et quand on a sa boîte cassée, on va casser celles des autres"... Et puis il y a aussi la boue, parce qu'il y a des creux et de la terre (le problème des chemins boueux entre la Cité et l'école avait fait l'objet d'une revendication auprès de la Préfecture de la part du comité de parents d'élèves) ; et ils énumèrent ainsi un certain nombre de problèmes concernant la Cité. Problèmes qu'ils pourraient montrer...

Au moment où nous rappelions l'échéance de la diffusion, un des garçons dit : "je ne veux pas aller filmer la cité". L'un après l'autre les quatre garçons prennent la même position. Les deux filles en revanche maintiennent leur désir de tournage. La discussion s'engage. Pourquoi?

(1) classe CE2 de M. Jean-Claude Schelley

Pourquoi ? Quels arguments ? "C'est la honte ! On ne peut pas montrer qu'il y a des gens (des enfants, des jeunes) qui les cassent" "C'est notre vie, c'est chez nous, on n'en parle pas". L'argument opposé est "on les filme et puis on en parle, c'est pas la honte". Finalement chacun reste sur ses positions. Comment faire ? L'animation propose "vous pouvez seulement filmer ce qui vient d'être dit ici", Accepté. Et le tournage se fait avec la Cité, vue de loin depuis une cour de récréation de l'école. Le zoom qui d'habitude est volontiers utilisé restera prudemment "au plus loin" (séquence : 2 ou 3mn). Cette très courte séquence qui exprime assez clairement la difficulté de parler de la Cité (au sein de l'école) et en même temps le malaise de ne pas en parler aura son impact au moment de la diffusion devant toute la classe de CE2 et devant le maître assez librement, les enfants parleront de ce qui ne leur plaît pas dans la Cité et avanceront des explications, des "pourquoi" c'est comme ça.



A propos de la Cité et du désir des élèves de produire une information sur cette réalité, un autre exemple A. (un adolescent de 13 ans, élève du CES et habitant de la cité) ayant saisi l'impact que pouvait avoir un message vidéo propose à la suite du reportage sur le racisme, d'être promoteur d'un autre projet : "ce que j'aimerais, dit-il c'est leur montrer (à tous ses camarades du CES qui n'habitent pas la cité),

leur montrer que ce n'est pas très beau, mais que ce n'est pas non plus une vraie poubelle ! et que ceux qui y vivent ne sont pas des sauvages ! Parce que" eux, ils ont peur de venir chez nous, ils croient qu'il s'y passe des choses épouvantables ; moi je voudrais leur montrer la vérité."



d) La constitution du Groupe Producteur

Le groupe qui réalise le projet (promoteur-outilleur) qui entre en contact avec d'autres et propose de leur donner les moyens de s'exprimer, crée avec eux un nouvel agencement de producteurs, agencement complexe où les investissements des uns et des autres, au niveau de la production du message, de la recherche d'interlocuteurs, de l'animation des discussions sont à éclaircir au fur et à mesure du travail. Quelle place les "émetteurs", (nouveaux venus mais d'importance puisque ce sont eux qui s'expriment directement), vont-ils prendre ? Quels rapports de force vont se produire entre les deux groupes ? Quels rôles vont jouer les statuts de chacun (élèves du collège, grands frères et soeurs par rapport aux élèves de primaire les "petits") ? Comment les uns et les autres vont-ils se situer dans le devenir du projet (qui devient le projet de qui?) Comment va s'effectuer la redistribution des fonctions et des tâches ? Si on vise une pratique collective de production et d'énonciation, où chacun trouve sa place

Dans le projet Journal Vidéo CM2/CES :

La constitution du groupe Producteur est assez évidente puisque les enfants et les adolescents se connaissent très bien (fratrie et voisinage) ; mais par ailleurs elle pose certains problèmes :

"Les petits du CM2", dès la première séance de montage, sont un peu en retrait par rapport à ceux qui étaient d'abord "les invités", puis qui sont devenus "les élèves du CES qui parlent de racisme" (mis un peu en vedette) et enfin "les principaux concernés" par les négociations avec les instances de pouvoir et de décision du CES (Direction, Professeurs) (cf. plus loin).

Sur les six élèves du groupe CM2 trois restent vraiment branchés sur ce projet Journal Vidéo :

- au niveau du thème, ils se sentent concernés, même si eux, dans leur environnement scolaire, ne vivent pas des faits de racisme. A la deuxième séance de montage où a eu lieu une discussion, ils participent très activement, donnant leur définition, leur avis sur le phénomène du racisme, et faisant le récit de situations vécues.

et peut maîtriser ses enjeux, la pratique de négociation doit être soigneusement menée au sein du groupe, aux moments des décisions (montage - diffusion).



- au niveau de la Production du message vidéo. Au montage, où le travail des coupures concerne essentiellement les "émetteurs", ils participent cependant en faisant des propositions d'organisation des séquences, et maintiennent toujours leur rôle en ce qui concerne les appareils (installation, rangement).



e) Enfin le problème de "l'écriture" du message

Dans le travail sur le "film" (le produit vidéo), il y a plusieurs aspects à distinguer :

1) le contenu, là-dessus l'intervention du Groupe Producteur est nette : préparation des tournages, réalisation, coupures, montage (cf. plus haut). Le groupe n'est pas dépossédé de sa parole. Il est bien sujet du message.

2) La forme, là, c'est plus délicat. Dans le type de travail que nous menons, nous faisons l'hypothèse qu'au tournage, les caméramen font leurs "trouvailles" de cadrage, de jeu de caméra, en fonction de leur subjectivité, de leur degré de maîtrise de l'outil, de leur branchement sur ce qui se passe et qui se dit. Autrement dit, au moins dans la phase de démarrage d'un journal vidéo dans une institution, nous ne formons pas les enfants aux "langages de la vidéo". Au montage le problème se pose : le produit à diffuser doit être lisible et audible, et cela ne tient pas seulement à la netteté de l'image ni à celle du son, mais à un rythme maintenu

(pas trop de longueurs) une certaine diversité dans les séquences, etc...)
Or ce travail "d'écriture" réclame du temps et une énergie particulière qui se situe entre l'apprentissage et la créativité. Pour que ce travail puisse se faire sans pervertir les objectifs du Journal Vidéo, il faut qu'il entre dans un projet pédagogique global, et à long terme. (celui de la classe par exemple, s'il s'agit d'un journal vidéo) en institution scolaire. On peut penser aussi à des ateliers diversifiés, parallèles au projet Journal Vidéo proprement dit .



II QUE LES PRODUCTEURS MAÎTRISENT LE RESEAU DE PRODUCTION

La diffusion, dans la pratique du Journal Vidéo, c'est le moment où ceux qui se sont exprimés et ont construit un message vidéo ("les producteurs") engagent avec des interlocuteurs choisis ("les récepteurs") un nouveau processus d'expression, de communication, et de production.

Il ne s'agit pas de la diffusion d'un "produit", diffusion-spectacle ou diffusion-expo ; l'objectif n'est pas de montrer la production vidéo pour distraire des spectateurs-consommateurs d'un produit (le film). Le principe est que les producteurs invitent des "spectateurs", suscitent chez eux le désir d'être les acteurs d'une discussion, de prendre à leur tour la parole, de s'organiser pour être des interlocuteurs réels dans leur institution ou leur environnement social.

La diffusion c'est une intervention d'un groupe (le groupe producteur) qui propose son regard et sa parole sur tel ou tel problème au sein d'une institution ou d'un groupe social, avec pour objectifs de stimuler de nouveaux processus de production diversifiée, de nouveaux projets, de nouveaux agencements, de communication.

La diffusion, c'est une rencontre et un travail qui vise à rompre un silence, à faire émerger des désirs d'échanges et de prise de paroles, à faire apparaître les possibilités d'organisation autour des moyens d'expression (sans exclusivité pour la vidéo), à instaurer une pratique de circulation du pouvoir de s'exprimer.

Un des principes importants de cette phase du journal vidéo, phase d'ouverture c'est que les producteurs maîtrisent le réseau de diffusion.

Nous allons voir dans le détail et avec des exemples concrets, l'ensemble des éléments qui entrent en jeu dans ce processus de diffusion et pour chacun d'eux, les objectifs à viser et les problèmes qu'ils soulèvent.

a) A QUI

Choix des interlocuteurs

Que les producteurs maîtrisent le réseau de diffusion veut dire tout d'abord qu'ils décident A QUI ils veulent s'adresser. Ce choix déterminera en grande partie la construction du montage et le travail de prise de conscience et d'analyse qui s'y effectue (cf. plus haut P. 13 à p. 18)

Le choix de ceux à qui le groupe producteur, décide de s'adresser a été fait au cours de la 1ère séance de visionnement - préparation du montage. Les animateurs ont présenté le travail à faire ainsi : "il faut décider à qui on veut montrer ce reportage, ensuite le mettre "au propre". On fera les coupures que vous pensez nécessaires. On réalisera le montage".

D'autre part, en décidant du choix du "public", le groupe qui s'est exprimé par la production vidéo, crée un circuit de communication différent du circuit de communication déjà institué. Il s'agit d'une démarche instituante où le groupe producteur établit des lieux d'échanges, d'informations, de confrontation.

L'objectif principal de la phase précédente réclamait que les producteurs soient sujets de leur propre parole; à la phase présente, l'objectif est qu'ils maîtrisent le devenir de leur prise de parole. Maîtriser ne veut pas dire, ici, contrôler, programmer les incidences de cette ouverture à d'autres ; cela veut dire que les producteurs se donnent les moyens de situer leur place, leurs fonctions, leur tâche et leur responsabilité dans ce nouvel agencement créé par la diffusion. La mise en circulation de leurs regards, de leurs paroles, de leurs réalités, de leur subjectivité, doit leur permettre de trouver des interlocuteurs, d'être reconus, aussi bien qu'interpellés.

La diffusion n'est pas une bouteille à la mer, ni une remise de copies.



Cette séance avait donc deux objectifs :

- 1) *que les producteurs se constituent en promoteur des diffusions.*
- 2) *qu'ils proposent des consignes de montage.*

L'animation avait pour tâche d'atteindre ces objectifs et de soutenir le groupe dans son travail de prise de décision. Elle avait aussi un enjeu : "que ça marche!" Pour les animateurs le travail était assez délicat, il ne s'agissait pas de se mettre à la place des élèves et de tout décider ni de leur faire endosser entièrement des responsabilités que nous avions à partager avec eux. Autrement dit, il s'agissait de négocier nos désirs (en gros, notre désir de mise en place d'un Journal Vidéo, avec leurs désirs à eux...)

En particulier, il s'agissait de négocier clairement une co-responsabilité dans la fonction de promoteur des diffusions (cf. plus loin).

Au début, ils semblaient un peu incrédules devant le pouvoir de décision qu'on leur proposait de prendre. Il fallait les aider à percevoir les éléments qui entrent en jeu dans leur choix, à entrevoir les moyens qu'il faudrait se donner, les négociations qu'il faudrait faire.

Ils font des propositions : on veut le montrer à nos copains :

- aux Français (dont on parle, dont on dit que certains sont racistes).

- aux profs (pas à tous)

- à la directrice (c'est obligé pour avoir l'autorisation).

Dans le groupe Producteur, les CM2 sont un peu en retrait, ils ne connaissent pas le CES, ni les élèves, ni les professeurs; pour eux aller discuter là-bas, c'est aller faire une découverte excitante et un peu intimidante. La décision appartient aux élèves du CES, qui de surcroît sont leurs grands frères et leurs grandes soeurs. Ils ne voient pas au nom de quoi, ils les contrediraient dans leur choix. Leur enjeu est manifeste : être introduit dans la classe de leurs aînés. L'impact du statut de grand frère et soeur est à ce point fort que l'un des élèves de CM2 a négligé de prévenir sa soeur pour cette séance : il ne tenait pas à ce qu'elle vienne... et l'oblige par sa présence à être "sage". L'enfant du CM2 qui reste le plus motivé, attentif et actif est celui qui avait introduit le problème du racisme dès le premier interview ; pour lui son projet n'a pas été modifié par l'intervention des grands, mais au contraire, renforcé.

Où, quand, comment rencontrer ces "récepteurs" et réaliser cette diffusion?



b) COMMENT

Comment mettre en place un processus de diffusion ? Quels moyens doit-on se donner pour instituer un nouveau circuit de communication ?

Il faut concevoir un dispositif de diffusion (modalités de réunion des interlocuteurs, organisation matérielle). Et il faut négocier la proposition avec les instances de pouvoir des institutions concernées.

Les réponses à ces questions (où, quand, comment) allaient permettre de concevoir un dispositif. Les élèves font des propositions d'abord floues, massives, ne parvenant pas à se représenter le travail nécessaire d'organisation pratique en fonction des dispositifs et des contraintes et attendant un peu que les animateurs décident. Ils oscillent entre le Magique (on le montre à tout le CES) et le pessimisme (on pourra jamais).

1) Dispositifs de diffusion

La conception et la réalisation du dispositif de diffusion dépend de la situation dans laquelle est créé un Journal Vidéo, du projet du promoteur, des objectifs particuliers des producteurs, du public visé, des moyens en matériel... et bien sûr de l'énergie imaginative qui circule dans l'institution concernée. Autrement dit, le dispositif doit être au mieux adapté aux objectifs visés par la diffusion. Il faut l'inventer à chaque fois pour ne pas sombrer dans d'horribles recettes sclérosantes.

Voici quelques idées de dispositifs de diffusion :

- Dispositifs de type "séance" :

la diffusion peut être organisée sous forme de séances, réunissant un certain nombre de participants, dans un lieu donné (une salle), à des dates précises et pour une durée relativement déterminée. Un calendrier des séances de diffusion sera établi pour l'information des personnes concernées. Dans la salle plusieurs dispositions des participants et des téléviseurs sont envisageables ; là aussi en fonction du projet. La disposition par petits groupes autour d'un téléviseur (1 téléviseur pour 10 à 15 personnes) est intéressante. Elle permet que des discussions s'engagent très vite après le visionnement, et parfois même pendant (au moins au niveau des réactions). Les participants modifient ensuite cette disposition pour permettre un débat en grand groupe.

L'intervention dans leur institution (CES), les démarches que cela réclament leur fait un peu peur et certains proposent : "on pourrait inviter des élèves et des profs à l'école du Port". Mais objection : "ils ne viendront pas, ils ont peur de venir au port" (cf. plus loin).

On revient alors sur les propositions de diffusion au C.E.S. ; plusieurs solutions sont envisagées : la cour de récréation (trop de monde, risque de chahut, pas de possibilité de discuter vraiment...), la "permanence" (mais il y aura pas de profs). Finalement, le dispositif retenu est le suivant : une séance de diffusion dans chaque classe à laquelle appartiennent les élèves qui se sont exprimés dans le reportage, avec le professeur qui sera d'accord pour y consacrer son heure de cours et la possibilité d'en inviter d'autres qui seraient libres à ce moment là.

Il faut donc présenter ces propositions à la Direction du CES et lui permettre de visionner le montage vidéo réalisé.

La participation des élèves à ces négociations ne pourra pas se faire (problèmes d'horaires). Ce sont les animateurs qui les assureront et en informeront le groupe.

Le contact est pris avec la directrice du CES ; elle est intéressée mais tient à ce que les professeurs concernés visionnent le film avant la séance pour être mieux informés et mieux armés pour l'animation du débat. Cet élément n'a pas été envisagé avec le groupe d'élèves producteurs. Ce sont eux qui doivent prendre la décision. Informés, ils donnent leur accord.

On peut jouer aussi sur la dispersion de nombreux postes de télévision dans une salle sur l'organisation spontanée des sièges par les participants... et sur la répartition dans ces petits groupes ainsi formés des différents producteurs. etc...

L'organisation spéciale des participants, par rapport aux pôles attractifs que sont les téléviseurs et des participants entre eux est un élément qui joue au niveau de la dynamisation qui est visée dans la phase de diffusion. Pour concevoir ces dispositions il est préférable d'avoir pour référence la pièce où l'on regarde sa télé plutôt que la salle de cinéma.

- Dispositifs du type "Diffusion Permanente" La diffusion des productions vidéo s'effectue dans un ou plusieurs lieux ouverts et fréquentés par le public visé, de façon permanente (ou presque, quelques heures par jour pendant plusieurs jours, ou non-stop pendant toute une journée ou au cours de moments clés de fréquentation d'un lieu etc...)

Par exemple, dans un stage résidentiel, un téléviseur peut être installé dans la Cafétéria, dans un hall d'accès aux salles de travail,... Dans une école, à la cantine, dans la cour de récréation, à l'entrée de l'école où les parents conduisent leurs enfants, etc...

Dans ce cas, le processus d'échange se fait différemment.

Les professeurs concernés se réunissent alors pour visionner le document. Une présentation leur est faite des conditions dans lesquelles il a été produit et de la démarche globale de Journal Vidéo. Mais il n'y a pas de discussions ; elles auront lieu avec les élèves au cours des séances de diffusion. Un calendrier de ces séances est établi. Ce qu'il faut noter au sujet de ce dispositif, somme toute assez "classique", (séances de diffusion-débat au sein de classes de 5ème dans le cadre de l'horaire du cours de français), est surtout la manière dont il a été mis en place et qui a permis - d'une part que les élèves producteurs prennent part aux négociations (au niveau des décisions à prendre).

- d'autre part que les modes d'organisation sociale propres aux enfants de la cité (fratrie voisinage, relation école primaire/cité) ont été prises en compte et ont fonctionné de façon efficace pour la circulation de l'information, pour tenir les réunions, pour prendre les décisions.

Un des éléments qui a rendu possible ce mode de fonctionnement créant un certain jeu dans les structures scolaires établies est la position d'extériorité des animateurs.



Importance est donnée aux réactions spontanées suscitées par l'événement que constitue la présence vidéo, réactions qui pourront se prolonger en discussions entre les récepteurs dans des lieux dispersés. La rencontre avec les producteurs pourra se faire à partir de l'interrogation que le document aura provoquée

- Dispositifs de type "diffusion et enregistrement": des téléviseurs sont disposés dans un lieu (cantine, salle des profs, Cafétéria, hall, couloir, ou un lieu spécialisé pour les diffusions vidéo). Une ou plusieurs caméras reliées aux magnétoscopes sont installées à proximité, prêtes à fonctionner. Elles seront mises à la disposition des personnes qui désireront exprimer leurs réactions à la production précédemment visionnée ou qui voudront saisir ce moyen pour lancer une nouvelle question... Une manière d'accélérer la chaîne Production- Diffusion- Production.

2) Les négociations

Quelque soit le dispositif mis au point, il s'agit ensuite de le mettre en place. Les promoteurs de la diffusion ont alors à entreprendre des négociations avec les instances de pouvoir des institutions concernées. Ces négociations vont porter sur l'organisation des lieux, du temps, des horaires..., mais l'enjeu principal consiste à ce que les producteurs ne soient pas déposés de leur production, ni de leur fonction de promoteur de la diffusion.

Lorsqu'il s'agit d'élèves dans un établissement scolaire, cela est particulièrement important. L'objectif n'est pas seulement de diffuser un document, mais d'organiser une rencontre, de décroiser des espaces, de décoller des fonctions, des statuts.



3) Gestion et "propriété" des productions vidéo.

La maîtrise du réseau de diffusion par les producteurs est un objectif qui réclame que soit traitée clairement la question de la propriété des documents produits. QUI possède les productions vidéo, qui gère leur circulation ?

Ce problème doit être posé aux différentes instances qui entrent en jeu dans le processus de production :

- les producteurs (élèves d'un établissement scolaire, jeunes usagers d'une MJC, stagiaires, habitants d'un quartier, travailleurs dans une entreprise, etc...)

- les promoteurs, animateurs de l'activité du Journal Vidéo (intervenants extérieurs, professeurs, animateurs, éducateurs, formateurs, chercheurs etc...)

- l'institution propriétaire des moyens de production (l'outil vidéo) (école, collège, lycée, université, institut de formation, Ecole Normale, institut de recherche, MJC, municipalité etc...)

A l'Ecole du Port, des idées ont été proposées par les instituteurs conscients de l'importance du problème : une coopérative gérée par les élèves en particulier par les plus âgés (les CM2) pourrait élargir son activité à la gestion des bandes vidéo produites par les élèves de l'Ecole. Au départ, gestion des bandes vierges (séparant ainsi la propriété du matériel lourd, (la vidéo, propriété d'une institution plus riche qu'une coopérative d'école) de celle du matériel léger (les bandes). Puis, location ou prêt (selon le cas) des documents produits. Ceci pourra permettre l'établissement de liaisons interscolaires très intéressantes et au-delà, la constitution d'un réseau de communication, entre l'école, d'autres institutions d'accueil et des habitants du quartier.

Cette proposition pourra être mise en application après avoir été discutée, avec l'institution propriétaire (institution de recherche et de formation) et avec les promoteurs-animateurs

- l'institution dans laquelle a lieu l'activité Journal Vidéo (école, MJC, entreprise etc...) qui n'est pas forcément l'institution propriétaire.

De ces concertations doivent se dégager des propositions de fonctionnement et de gestion.



(pour qui les productions réalisées constituent une trace de leur travail)

Ceci est un exemple très intéressant de gestion collective.

Un autre exemple :

En ce qui concerne le devenir des productions réalisées par des stagiaires au cours des stages du B.E.L.C.⁽¹⁾, la solution adoptée en général est : l'effacement des documents, au dernier jour du stage. En effet, les documents vidéo, produits par les stagiaires et diffusés au sein du stage dans une démarche de type Journal Vidéo et avec en particulier des objectifs d'analyse institutionnelle, prennent leur sens dans cette situation délimitée de stage. Au-delà de cette situation les productions vidéo perdent leur sens ou pire en prennent un autre et les producteurs (qui s'expriment) courent le risque d'être "vus" et "entendus" par des gens auxquels ils ne désirent peut être pas s'adresser ainsi, sans avoir les possibilités de dialoguer avec eux. D'où : l'effacement sauf bien sûr si un groupe producteur désire explicitement que sa production soit conservée et diffusée dans des conditions précises.



(1) B.E.L.C. Bureau pour l'Enseignement du Français Langue Etrangère, Service dépendant de l'Institut National de Recherche Pédagogique.

c) Diffusion POUR QUOI FAIRE ?

La diffusion, quelque soit le dispositif retenu, crée un événement dans l'organisation sociale ou institutionnelle. Un événement qui bouscule un peu, réveille, fait une petite fêlure dans les rouages habituels, dans la hiérarchisation et le cloisonnement, dans le silence établi, dans le discours établi.

L'objectif de ce type d'intervention est d'ouvrir la possibilité d'une pratique d'énonciation libérante, désaliénante à travers laquelle chacun puisse s'exprimer au plus proches de ses réalités, de son mode d'inscription dans l'institution, de ses préoccupations singulières, de ses désirs.

Lors de la diffusion, le travail des animateurs doit permettre des prises de parole diversifiées et surtout respecter le temps nécessaire à leur émergence.

Dans un premier temps, les réactions immédiates peuvent aller de la gêne silencieuse à l'excitation bruyante, les manifestations ne doivent pas être considérées comme négatives, car elles peuvent amener une parole d'un ordre différent : des discours authentiques, peut-être balbutiants, des histoires comme on se les raconte à soi-même, des tentatives d'explications d'une position ou au contraire des points de vue très tranchés, etc...

Il faut laisser surgir ces paroles multiples où intervient le plaisir libérateur de dire. Il ne faut pas avoir peur des anecdotes, des "hors sujets",

... RECITS ...

Un calendrier de quatre séances de diffusion (d'une durée de deux heures) au C.E.S. auprès des classes de 5ème concernées (celles auxquelles appartiennent la plupart des élèves qui avaient participé à la production du document vidéo) a été établi pour le mois de mai 1981.

Sans pouvoir en faire ici le récit minutieux nous pouvons noter quelques éléments de ce qui s'est passé.

- L'animation de ces séances est assurée principalement par les adultes : les animateurs du Journal Vidéo, le maître de la classe de CM2 et le professeur de la classe de 5ème.

- Le visionnement du document se fait avec une étonnante attention de la part des élèves du CES, qui avaient déjà entendu parler de "ce film" par leurs camarades, qui savaient qu'il était question de racisme, de leur racisme...

- Les premières prises de paroles se font à partir de ce qui est dit par les élèves du CES (dans le document). Les autres s'expriment alors : d'accord, pas d'accord. Il se produit ainsi une sorte d'élargissement des interviews à toute la classe. Chacun se met à répondre aux questions posées (dans le film) par les élèves du CM2, chacun de dire son histoire à lui, son point de vue, sa vérité, son mensonge, sa justification, sa déclaration, l'injustice qu'il a sur le coeur...

- Il y a un moment de paroles très libres. qui s'associent les unes aux autres, dans le désordre (apparent). On part un peu dans tous les sens.

ni réclamer du sérieux, de l'intelligence, de l'analyse bien lisse et bien organisée, des "pour" et "des contre" bien tranchés. Il ne faut pas mener le débat à la place des gens.

Mais il est important d'intervenir pour déjouer l'installation d'une fausse parole. En étant non directif, on court le risque de laisser les gens s'empêtrer dans leurs représentations fantasmatiques de l'attitude que l'on attend d'eux.

Ce qui est à rechercher au moment de la diffusion (qui s'amorce par le visionnement du document vidéo) c'est l'ouverture à une pratique d'énonciation collective.

Celle-ci passe par la juxtaposition, le chevauchement, la rencontre de paroles et de réalités complexes, hétérogènes dont l'émergence et la mise en regard a fonction d'analyse. De là apparaissent les brèches, marges de manoeuvre, lignes de fuite et les changements possibles dans l'espace social ou institutionnel.

Ebauchée au cours de la séance de diffusion, cette pratique doit se poursuivre par la mise en place de nouveaux agencements de production. L'appropriation et la mise en circulation de l'outil vidéo par de nouveaux producteurs contribuera à la mise en oeuvre de ce processus de "production - diffusion - énonciation - changement." Mais on peut très bien imaginer que d'autres techniques puissent être utilisées, dès l'instant où elles permettent une appropriation collective (théâtre, écriture...)

C'est un peu comme si dans cet espace de la classe, un tabou était levé. On peut en parler, alors on va en parler... Comme on peut. Cependant, certains gardent le silence, se tiennent en retrait.

- Les jeunes adolescents expriment vivement, les oppressions diverses qu'ils vivent à l'école et au dehors, et en particulier celle du racisme. Et apparaît là une série d'expressions en chaîne où l'opprimé exerce à son tour la même oppression sur un autre ; le Français insulte l'Algérien, l'Algérien, le Laotien... (ces réfugiés "chinois" ils viennent prennent notre boulot et faire le chômage...")

Un autre moment est celui des tentatives d'analyse, de réflexion, d'explications, des attitudes racistes ou vécues comme telles par les jeunes étrangers. Pourquoi l'autre est si susceptible parfois ? Certains s'impliquent fortement, cherchent plus loin, d'où vient le racisme ? "Des adultes, mon père il est un peu raciste"... "mais on peut pas discuter avec les parents..."

- Pendant toute la discussion, les enfants du CM2, sont assez silencieux, émus, intimidés par leurs aînés, par le CES, mais aussi parce que leur question, celle de leur isolement à eux, enfants arabes de la Cité du Port est un peu noyée dans le débat. Il leur est sans doute difficile d'en parler aisément, brillamment. C'est une petite fille (la seule du groupe CM2) qui interviendra pour couper dans la discussion et interpeller sur un mode plus net, plus concret : "Voudriez-vous venir à la Cité du Port" demande-t-elle. Les autres sont un peu interloqués "oui" "je ne sais pas" "je connais pas". La question

est posée. La réponse est difficile. Elle ne peut pas être "qu'une parole". Il faut une méditation concrète. C'est par des propositions de projets, de productions vidéo que les jeunes de la classe de 5ème y répondront, à la fin de la séance. Ces idées, ces désirs sont nombreux :

- film sur la Cité du Port
- sur la journée d'un enfant de la Cité du Port
- sur la journée d'un jeune Algérien à Gennevilliers
- sur la vie collective des jeunes au C.E.S. et en dehors
- sur les fêtes et les coutumes des différents élèves du C.E.S.
- sur les relations professeurs/élèves (avec des interviews des professeurs) etc...

Il faut maintenant, organiser cette suite du Journal Vidéo (1)



(1) Ce texte a été écrit en fin mai 1981. L'organisation est en cours. Une réunion avec les professeurs du CES est prévue pour cela en juin.

III QUE LES ESPACES SOIENT DECLOISONNES

Dans cette pratique du journal que nous avons tenté de décrire ici, il faut insister sur un objectif : produire du décroisement

Nous écrivions dans le texte affiché à l'école où s'est amorcé ce travail :

"Cette entreprise du journal vidéo doit permettre une circulation de la communication dans l'école, dans le quartier, dans d'autres établissements scolaires.

En effet, nous voulions marquer dès le départ, que cette activité ne se cantonnerait pas dans les murs d'une école, d'une classe ou d'un atelier, mais qu'il s'agissait bien de sortir, d'accueillir, bref de faire circuler. Faire circuler des univers différents. Décloisonner les espaces familial/scolaire/social.

La diffusion est un travail qui exige très nettement et très concrètement des décroissements. On produit des documents vidéo au sein d'un groupe et on les diffuse à d'autres, ailleurs. Ainsi, des parents sont invités à l'école lors de la diffusion d'un film vidéo réalisé par les élèves sur leur vie en classe nature ; ou bien des élèves de CM2 vont avec leur film, rencontrer des élèves et des professeurs de collège, ou encore des "grands" de l'école primaire, vont installer leur télé chez les petits de la Maternelle pour leur montrer un reportage, etc... Peut se créer ainsi, dans l'ouverture d'un groupe, d'une institution à des interlocuteurs différents, à des lieux nouveaux, une dynamique de découvertes et d'échanges, une circulation des désirs et des énergies productives. Il faut s'interroger sur ce qui, tout au long de la mise en oeuvre d'une pratique de type journal vidéo peut contribuer à permettre cette dynamique. Et il ne faut pas "oublier" que généralement au sein d'une institution, les cloisons sont très fortes et souvent très fortement intériorisées de part les horaires, la hiérarchie, les espaces, les contraintes de programmes (pour une institution scolaire) de sécurité etc... Les territoires sont très marqués et délimités. Pour les franchir, il ne suffit pas d'une "invitation". Elle peut avoir un écho. Elle se fait, elle peut ne rien changer ou presque rien, restée isolée et très vite oubliée. Si la "séance de vidéo" se met à prendre des allures de séance de cinéma annuelle ou trimestrielle... il est alors inutile de dépenser tout un budget vidéo. Car encore une fois, ce n'est pas la vidéo, l'outil, qui à lui seul est porteur de changement.

Il ne faut pas oublier non plus que si les portes s'ouvrent, elles peuvent se refermer très vite...

Un des dangers de cette refermeture peut résider dans la ritualisation du "débat" à la diffusion, dans la dilution du discours et la perte de la force de la parole prise, dans un blocage des énergies qui prend le pas sur le mouvement de tremplin, de redistribution des rôles et des fonctions, de réinvestissement des désirs d'ouvrir ces petits et fragiles espaces de liberté.

En effet la diffusion-débat, n'est pas la phase finale du journal vidéo, loin de là. C'est un moment, une action de rupture. Dans certains cas, là où il n'est pas coutumier, l'aspect rituel du débat peut assurer cette fonction de rupture entre des élèves et leurs maîtres par exemple ; la parole peut être alors bel et bien de nature à apporter un changement, en particulier dans la mesure où des réalités sont nommées autrement, ou nommées tout simplement. Ainsi, il faut veiller à ce que l'action de discussion post-diffusion ne soit pas une sorte d'aboutissement final, de "résultats", de lieu d'enregistrement de paroles définitives, d'engagement dans un processus de recherche de la vérité vraie, de pervertissement de la prise de parole en institutions figées du discours qui perd pied, qui perd corps avec le réel, parce qu'il s'assujetti à lui-même.

Autrement dit, c'est à condition que chaque action (qu'elle soit de production, de diffusion, de discussion) n'ait pas de finalité qu'en elle-même, qu'elle peut provoquer d'autres actions. Il faut se méfier de confondre le fait d'avoir un projet et des objectifs avec celui d'être envahi par la représentation mentale que l'on se fait à l'avance du résultat. Il s'agit de se donner les moyens de suivre et de soutenir les énergies mises en oeuvre dans telle action, être dans ce que l'on fait au moment où on le fait. C'est dans ces conditions que l'on peut laisser les portes ouvertes. Si par exemple, quand on fait un interview, on est tout à la discussion qu'il va provoquer, on risque fort de ne plus écouter vraiment l'interviewé, de ne plus être là et maintenant avec lui, et de rater l'interview et par suite, la discussion escomptée.

D'autre part, dans la pratique du journal vidéo, l'objectif du décroisement se situe dès l'organisation du processus de production. Et ce, du fait que ce qui doit être visé dans la mise en place de ce processus est une modification des rapports de pouvoir, dans la mesure où ils s'inscrivent dans les rapports de production : Dans un établissement scolaire, par exemple, l'ensemble des travailleurs (inspecteur, directeur, professeurs, élèves, femmes de service, jardinier, etc...) ont chacun un statut, une fonction, un rôle qui détermine la production à laquelle ils seront "attachés", la tâche qu'ils auront à faire. (Un professeur ne fait jamais de dictée, un élève jamais de cours, une femme de service jamais de compte-rendu de réunion). Chacun est enfermé dans sa catégorie, et cette catégorie détermine ce qu'il produit : sa tâche dit-on est liée à sa compétence. C'est-à-dire que cette organisation du travail est justifiée techniquement. Elle

permet surtout la reproduction d'une organisation sociale hiérarchisée. Or, ce qu'engendre ce mode d'organisation est une incompétence généralisée, et une oppression violente dans la mesure où l'espace d'expression est totalement réduit et sur-déterminé.

Bien que très schématique, cette analyse permet de saisir, le principe essentiel d'une pratique telle que le journal vidéo (et de tout type de machines vidéo globales) qui est de "renverser" en quelque sorte ce schéma. C'est la tâche à faire, la production à réaliser qui va déterminer le rôle, la fonction, le statut qu'aura celui qui s'y "attache", à un moment donné.

Il s'agit de décroisonner l'espace social de la production, de rompre avec les catégories enfermantes et "les mises en grilles".

C'est ce qui peut se passer quand le promoteur offre à un groupe de gens (enfants ou adultes) de s'organiser autour d'un projet de manière à accueillir leurs démarches propres, leurs désirs, et à leur donner en même temps les compétences techniques nécessaires pour entrer dans un processus de production réelle.

Il s'agit d'une tentative de dé-spécialisation : tout le monde peut faire de la vidéo (même les réalisateurs de télé, dirions-nous sur le même chemin qu'A. BOAL qui dit "Tout le monde peut faire du théâtre, même les acteurs" (1))

Cela veut dire "Tout le monde peut s'exprimer" ou plutôt "tout le monde peut travailler à s'exprimer et à se faire entendre".

Il s'agit par là de décroisonner les rôles d'acteurs et de spectateurs, de producteurs et de récepteurs...

Cela produit un autre rapport au travail, à la production qui du coup, n'est plus aliénée, assujettie à la position sociale ou institutionnelle, ni fixée par un statut (d'élèves par exemple) et délimitées dans un territoire circonscrit.

Brahim, 8 ans, participant à l'activité vidéo, a mis beaucoup de temps à ne plus prendre l'air mi-effaré, mi incrédule qu'il avait lorsque l'animatrice disait "on va travailler à ..." Pour lui, venir faire de la vidéo, ce n'était pas travailler. Brahim était le meilleur élève de sa classe. On avait bien réussi à lui faire intégrer que les territoires ont une porte qu'il faut tenir fermée.



Micheline MAURICE

(1) Auguste BOAL : "Stop ! C'est magique" Ed. Hachette - Coll. "L'échappée Belle" Paris 1980.

